

Jean-Baptiste André Godin à Louis Léger Vauthier, 4 septembre 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (337r, 338v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Léger Vauthier, 4 septembre 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45804>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 septembre 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Vauthier, Louis Léger \(1815-1901\)](#)

Lieu de destination 11, rue Saint-Lazare, Paris

Description

Résumé Godin informe Vauthier que le montant de la subvention pour la construction du chemin de fer est toujours de 50 000 F par kilomètre. Il lui explique que le conseil général de l'Aisne a donné sa préférence au tracé de Guise à Saint-Quentin par Ribemont sur le tracé de Guise à Bohain et que cela est contraire à l'intérêt public car le raccordement de Guise à la voie de la Compagnie du chemin de fer du Nord à Bohain sera de 64 km au lieu de 21 km. Il ajoute que le préfet avait envoyé le dossier de l'affaire à la Compagnie du chemin de fer du Nord et que celle-ci était favorable au tracé de Guise à Bohain.

Notes La lettre n'est pas datée : dans la lettre de Louis Léon Vauthier à Jean-Baptiste André Godin du 7 septembre 1868 (Cnam FG 37 (3) (d)), Vauthier date la lettre de Godin, à laquelle il répond, du 4 septembre 1868.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Finances publiques](#)

Personnes citées

- [Bauchart, Quentin \(1809-1887\)](#)
- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Conseil général de l'Aisne](#)

Lieux cités

- [Bohain-en-Vermandois \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 25/06/2024

A Monsieur le Vauchier

Monsieur

rien n'est changé dans le chiffre de la subvention, est toujours 50.000 francs par kilomètre que l'on fait le trajet de Guise à Bohain a moins plus que dorénavant, il m'fallait que ma compagnie pût se charger de l'exploitation pour en assurer l'aménagement mais par le temps d'influence, on s'intéresse public vient en dernier lieu, le conseil général vient de démettre presque en contradiction avec lui-même en autorisant ces jours derniers la prétention à la ligne que Guise repoussa, mais M^e Gustave Troussard président le conseil général et son appui était donné au tracé impossible demandé par la ville de St Quentin.

de sorte que le conseil général a pris une résolution on ne peut plus faire pour assurer l'aménagement de nos chemins de fer, on efface le reproche que Guise fit au tracé de St Quentin a Guise par Ribemont est que le tracé allonge de 173 kilomètres le trajet sur le nord-est à dire que Guise aurait 64 kilomètres au lieu de 28 kilomètres à faire pour aller à Bohain et par conséquent

son nom pour toutes les personnes
 du nord; comme il n'était pas
 possible de prendre faire assester
 au santon de Guise un pari,
 tracé on en a néanmoins fait
 l'option mais en obligeant la
 ci qui se chargerait de son exploitation
 caution à ne faire payer à
 la entrée de Guise que pour 2^o,
 kilomètre les 64 Kil que le train
 nous obligerait à parcourir. Si
 donc les compagnies étaient à prendre
 un tronçon comme celui de Guise
 à Bapaume ayant 2^o Kilom &
 furent que prent elles en priere
 un projet qui leur proposait de
 parcourir 66 Kilom pour le même
 prix. il faut toute la logique
 du conseil général pour trouver
 de pareilles combinaisons.

La dossier de cette affaire avait été
 envoyé à la ci du nord par le
 ministre à la demande des communes
 intéressées et lors de la c^e du nord
 était favorable au tronçon de Guise
 à Bapaume quoique le conseil général
 en ait décidé autrement. il a pourtant
 été arrivé au train de pouvoir
 être mis à caution si une c^e suffisante
 a le faire, mais les oppositions qui
 rencontraient sont évidemment que bien obt
 a la c^e du nord on nous prouver que
 tout en faisant déambulant de la piste
 il faut de miser sur des mesures pour les
 échelles prochaines de nos pôles nos échelles
Gadis